

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Neo-Amisept

**Type(s) de produit:** TP01 - Hygiène humaine

**Numéro de l'autorisation:** EU-0027707-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0027707-0033

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Neo-Amisept
-------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Brenntag GmbH
	Adresse	Messeallee 11 45131 Essen Allemagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0027707-0000 1-3	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0027707-0033	
<b>Date de l'autorisation</b>	07/12/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	30/11/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	ExxonMobil
<b>Adresse du fabricant</b>	4999 Scenic Highway LA 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	4999 Scenic Highway LA 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	Shell Nederland Raffinaderij B.V.
<b>Adresse du fabricant</b>	Vondelingenweg 601, Vodelingenenplaat 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Vondelingenweg 601, Vodelingenenplaat 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
<b>Substance active</b>	1355 - Propane-2-ol
<b>Nom du fabricant</b>	INEOS Solvents Germany GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Römerstrasse 733 47443 Moers Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Römerstrasse 733 47443 Moers Allemagne
	Shamrockstraße 88 44623 Herne Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	63

## 2.2. Type de formulation

Méta-RCP 3 : CL - Gel de contact ou liquide

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Éviter de respirer les vapeurs.  
Éviter de respirer les aérosols.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale  
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Utilisation 1 – Gel de contact ou liquide - Désinfectant hygiénique pour les mains - Utilisateur non-professionnel**

<b>Type de produit</b>	TP01 - Hygiène humaine
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Sans objet
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Bactéries (y compris les mycobactéries)  Nom commun: -  Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Levures  Nom commun: -  Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Virus à enveloppe  Nom commun: -  Stade de développement: -</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>À utiliser dans les espaces privés et publics</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Application directe sur les deux mains, frottement</p> <p>Description détaillée:  -</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: Application de 3 ml sur une main puis humidification et frottement des deux mains pendant 60 secondes par application.</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications:  Jusqu'à 5 désinfections par jour, 5 jour(s) par semaine</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille PEHD : 0,1 l - 1,0 l ; (Bouchons à vis (PEHD) ou bouchons (PP) ou bouchons de pompe (PP) ou bouchons de pulvérisateur à gâchette (PP) ou bouchons de sécurité (PP))

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir les instructions générales d'utilisation.

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

- 1) Se conformer aux consignes d'utilisation.
- 2) Les produits doivent être secoués avant utilisation.
- 3) Appliquer uniquement sur mains sèches et visiblement propres.
- 4) Pour la désinfection des mains, verser un gel ou un liquide prêt à l'emploi (3 ml) dans la paume d'une main et humidifier entièrement la surface des deux mains et les frotter pendant 60 secondes par application.
- 5) Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le taux d'application typique sous une forme simple et facilement compréhensible :
  - Pulvérisateur à gâchette : Appliquer 3 ou 4 pulvérisations (en fonction du bouchon du pulvérisateur à gâchette)
  - Pulvérisateur à pompe : Appliquer 3 pulvérisations
  - Flacon : Observation visuelle

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- 1) Éviter le contact avec les yeux.
- 2) Utilisation par les enfants uniquement sous la surveillance d'un adulte.
- 3) Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- 1) En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- 2) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant cinq minutes.
- 3) Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- 4) Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- 5) EN CAS D'INHALATION OU D'INGESTION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Produit : L'élimination avec les déchets ménagers est interdite. Élimination spéciale requise conformément à la réglementation locale.
- 2) Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.
- 3) Contactez les services d'élimination des déchets.
- 4) Emballages contaminés : Vider soigneusement les emballages contaminés. Ceux-ci peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même façon que le produit.
- 5) Ne pas brûler et ne pas utiliser de chalumeau sur un fût vide. Risque d'explosion.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Stocker dans un endroit bien ventilé.
- 2) Tenir au frais.
- 3) Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- 4) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 5) Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- 6) Durée de conservation: 24 mois

#### 6. Autres informations

-